

G L'INFO

OCTOBRE 2026
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LE GRÉSIVAUDAN

MOBILITÉ / P.6-7

Pont de Brignoud, ça avance !

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE / P.12

Bientôt, le mois de la réno

CULTURE / P.17

Artothèque : laissez entrer l'art



www.le-gresivaudan.fr



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

RÉSILIENCE ET ENGAGEMENT



Cet été restera dans les mémoires. Chaleur inédite, sécheresse prolongée, arrêtés préfectoraux se succédant : sur notre territoire, plusieurs réservoirs ont vu leur niveau chuter au point qu'il a fallu, ici et là, recourir à des camions-citernes pour continuer à alimenter nos habitants. L'accès à une eau de qualité, disponible à chaque robinet, repose sur un travail de plus en plus complexe à réaliser, techniquement comme financièrement. Vous pourrez le voir en parcourant ces pages, les chantiers se poursuivent et illustrent concrètement cette complexité. À Sainte-Marie du Mont, une station de pompage viendra sécuriser durablement l'alimentation en eau potable. À Hurtières, une nouvelle station de traitement des eaux usées va venir remplacer un équipement devenu non conforme : au-delà du respect de la règle, c'est la protection de nos rivières qui est en jeu. À Villard-Bonnot comme ailleurs, nous renforçons les réseaux, séparons eaux usées et eaux pluviales, et nous menons un vaste programme de renouvellement de réseau pour limiter les fuites ainsi qu'un programme de maillage pour fiabiliser l'approvisionnement.

La préservation de nos ressources naturelles est au cœur de notre projet de territoire. Il nous engage à penser l'eau dans la durée : mieux connaître nos réseaux, réduire les fuites, protéger nos captages et intégrer la gestion de la ressource, en coopération avec les territoires voisins, dans chacune de nos décisions. Ce n'est pas une politique parmi d'autres : il en va de notre qualité de vie. Ces investissements, indispensables pour protéger à la fois la ressource et les populations, sont considérables. Et il faut le dire, encore une fois, l'essentiel de l'effort financier repose sur notre collectivité, et donc sur chacun d'entre nous.

En conscience, il nous appartient de savoir accepter cette réalité d'efforts partagés si nous voulons sérieusement protéger les nappes phréatiques et les rivières de nos pollutions, et conserver une sécurité d'approvisionnement ainsi qu'une bonne qualité d'eau domestique pour tous.

Henri Baile
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN



LE GRÉSIVAUDAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
390 rue Henri Fabre
38926 Crolles cedex
Tél. : 04 76 08 04 57
bienvenue@le-gresivaudan.fr
www.le-gresivaudan.fr

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

Directeur de la publication : Henri Baile - Direction du magazine : Fabienne Turpin, Mathis Bugni - Directeur du service : Pierre-François Tranchand - Rédactrice en chef : Aurélie Palluel - Conception, réalisation : New Deal. © Photos/illustrations : Julien Tomasi (Photo de couv), Département de l'Isère Frédéric Pattou, Aurélien Chauchat, CNAP, Bruno Lavit, Adobe Stock, Shutterstock, X-droits réservés.



Impression : Impression Courand&Associés - Imprimeur bénéficiaire de la norme ISO 14001.
Tirage 49 630 exemplaires sur papier recyclé certifié FSC avec encre à base végétale. ISSN n° 2430-4077.

Le journal intercommunal est distribué 6 fois par an (janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre) dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire par un prestataire extérieur (les « stop pub » ne concernent pas les supports des collectivités). Il est également disponible en dépôt, dans différents commerces du territoire. Vous ne recevez pas le journal ? Signalez-nous votre adresse postale à communication@le-gresivaudan.fr G L'info est également disponible sur www.le-gresivaudan.fr/glinfo

EN BREF



▲ DÉCHETS FORMER LES TRIEURS DE DEMAIN

C'est tout l'enjeu des actions portées par Le Grésivaudan et le service Déchets, auprès des élèves du territoire. Sur l'année scolaire 2025/2026, 44 classes du CP au CM2, soit près de 1 000 élèves, ont été sensibilisées sur les consignes de tri, la réduction des déchets, le compostage... 5 classes ont visité le centre de tri Athanor à La Tronche et l'année scolaire s'est clôturée avec le spectacle « Gaspi Birthday Julie » par la compagnie Le Petit Théâtre Vert à l'espace Bergès, qui avait pour thème le suremballage et les dépôts sauvages.

▲ ÉVÉNEMENT 53^E COUPE ICARE

Du 15 au 20 septembre, la Coupe Icare a une nouvelle fois fait vibrer le Grésivaudan au rythme du vol libre. Entre démonstrations aériennes, Icarneval, Icare Expo, spectacles et animations, ce rendez-vous international a proposé plusieurs jours de festivités autour des sports aériens.

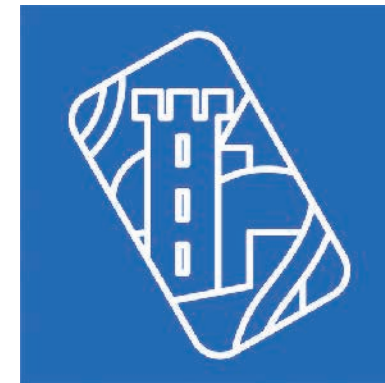
Cette édition aura toutefois été marquée par un accident tragique survenu dimanche matin lors d'un vol en deltaplane, qui a coûté la vie à un pilote et sa passagère. Les activités aériennes ont alors été suspendues. Une pensée particulière est adressée à leurs proches et à leurs familles.



RENDEZ-VOUS

RENCONTRES PRÉSIDENTS
5/11 à partir de 17 h - Mairie de Saint-Ismier (secteur 4)
19/11 à partir de 17 h - Mairie de Crêts en Belledonne (secteur 3)
Infos et inscriptions sur www.le-gresivaudan.fr/rencontrepresident

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
12/10 - 16/11 et le 14/12
à l'Agora à Saint-Ismier
et sur la chaîne YouTube du Grésivaudan



▲ FORÊT

PLONGEZ DANS ARCHISTOIRE

Cette application permet d'explorer des lieux remarquables du territoire de façon immersive à travers différents parcours thématiques consacrés à l'architecture, aux paysages et au bois. Vous pourrez désormais explorer des lieux remarquables du territoire de façon immersive à travers différents parcours thématiques consacrés à l'architecture, aux paysages et au bois. Sur le Grésivaudan, l'un des points d'intérêt concerne le parc Paturel, depuis lequel vous pourrez observer la forêt de Belledonne. Une façon originale de découvrir ou de redécouvrir la forêt et tout ce qui gravite autour d'elle ! L'application sera officiellement lancée le 30 octobre dans le cadre des Forestivités (voir ci-dessous).



▲ ÉVÉNEMENTS

CAP SUR LES FORESTIVITÉS

Cet automne, les forêts vont à nouveau sortir du bois ! Avec Les Forestivités, le monde de la forêt et du bois en Isère vous ouvre grand ses portes du 18 octobre au 1^{er} novembre. De nombreuses animations et activités vous attendent pour plonger dans le monde forestier, découvrir l'univers du bois local et partir à la rencontre des professionnels du territoire. Sur le Grésivaudan, de nombreux temps forts vous attendent : visites de scieries, spectacles, conférences, et bien sûr l'animation marteloscope qui vous permettra de vous immerger en plein cœur de la forêt du Barioz et de tout comprendre sur la bonne gestion d'une forêt.

Programme complet à retrouver sur
 <https://forestivites.fr/isere>

ET SI VOUS REJOIGNIEZ LE CD ?

Vous vivez dans le Grésivaudan ? Vous avez des idées, des expériences à partager ou simplement envie de contribuer à l'avenir du territoire ? Le Conseil de Développement du Grésivaudan (le CD) vous invite à prendre part à la réflexion collective.

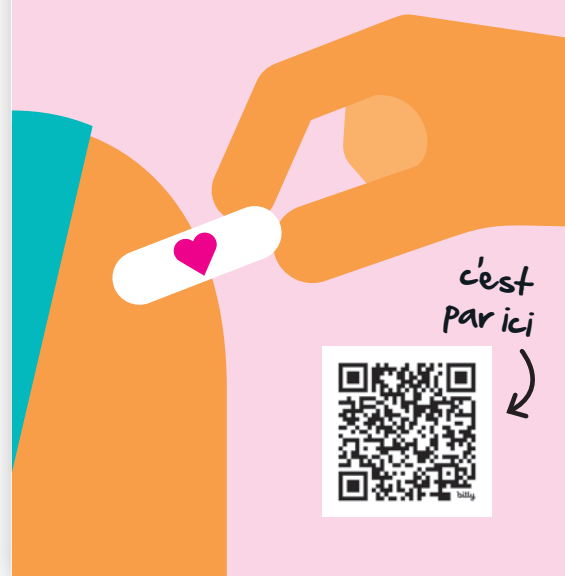
Le CD est une instance de démocratie participative. Paritaire et respectant la représentation générationnelle et géographique du territoire, il est composé de citoyens bénévoles et contribue aux réflexions menées à l'échelle intercommunale.

SON RÔLE ?
Apporter un regard citoyen sur les projets et les politiques publiques, à partir de l'expérience vécue des habitants, de leurs connaissances, de leurs engagements associatifs ou professionnels et de leur perception des évolutions du territoire. Pas besoin d'être un expert pour participer. Ce qui compte, c'est l'envie de s'impliquer, d'échanger avec d'autres habitants et de contribuer à l'intérêt général. Le CD est consulté par la communauté de communes sur des projets et documents structurants. Il peut également s'autosaisir de sujets qui lui paraissent importants pour l'avenir. Ces dernières années, ses membres ont notamment travaillé sur des sujets aussi variés que la santé, le logement, l'eau, la culture ou encore l'évolution du projet de territoire. Rejoindre cette instance, c'est faire le choix de ne pas être seulement spectateur des évolutions du territoire, mais de prendre part à la réflexion sur le Grésivaudan de demain.



+ d'infos sur www.le-gresivaudan.fr/cd

VACCINATION : VOUS EN ÊTES OÙ ?



La vaccination nous protège à tout âge. Pour vous aider à vérifier vos vaccins et à les mettre à jour, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Grésivaudan organise les Semaines de la Vaccination du 16 au 29 novembre 2026. Un dispositif simple et accessible, au plus près des habitants.

Si les vaccinations pour les enfants sont bien connues, les rappels restent essentiels à l'âge adulte. C'est notamment le cas du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP), avec des rappels recommandés à 25, 45 et 65 ans, puis tous les 10 ans. La vaccination contre les papillomavirus humains (HPV), quant à elle, recommandée pour les filles et les garçons de 11 à 14 ans, participe également à la prévention de plusieurs cancers.

COMMENT ÇA MARCHE ?

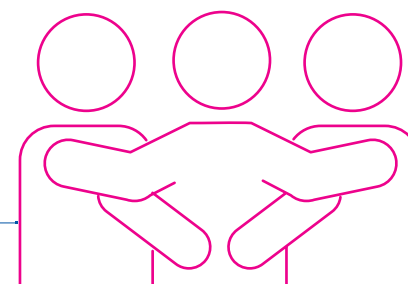
Rendez-vous sur la page « Vaccination » du site de la CPTS Grésivaudan et remplissez l'auto-questionnaire en ligne. Vous recevrez des informations personnalisées sur votre situation vaccinale. Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous avec un professionnel de santé proche de chez vous : médecin, pharmacien, infirmier ou sage-femme. Vous pourrez également profiter du passage du Bus Vaccination dans votre commune ! C'est simple, rapide et gratuit, alors agissons ensemble pour un territoire en pleine santé !

+ d'infos sur <https://cpts-gresivaudan.fr>



LE GRÉSIVAUDAN AUX CÔTÉS DES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE

La communauté de communes Le Grésivaudan accompagne au quotidien plusieurs associations intervenant auprès des publics les plus fragiles du territoire, en particulier dans les domaines de l'aide alimentaire, de la lutte contre la précarité et de l'accès aux droits. Elle soutient notamment les deux comités du Secours populaire français (SPF Belledonne Grésivaudan et SPF Bréda Grésivaudan) ainsi que les Restos du Cœur d'Allevard, qui interviennent au quotidien dans des champs très divers : aide alimentaire et vestimentaire, accès aux soins, insertion socioprofessionnelle, logement, accès à la culture ou encore accompagnement aux droits sociaux et administratifs.



Le Grésivaudan est allé plus loin cette année, en mettant à disposition des deux comités du Secours populaire et des Restos du Cœur d'Allevard 250 tickets d'entrée pour les piscines intercommunales et la Base de loisirs de La Terrasse, permettant ainsi aux bénéficiaires de ces associations de profiter des équipements de loisirs et de rafraîchissement du territoire durant la période estivale. L'occasion pour Le Grésivaudan et son Président, Henri Baile, de rappeler son soutien sans faille à ces acteurs essentiels de la solidarité.

Au-delà de cette initiative, Le Grésivaudan apporte à ces associations un soutien global qui se traduit chaque année par des subventions de fonctionnement, sanctuarisées malgré le contexte budgétaire tendu, la mise à disposition gratuite de locaux intercommunaux à Villard-Bonnot pour le SPF Belledonne et depuis peu à Pontcharra pour le SPF Bréda avec des travaux à venir pour regrouper l'ensemble de ses activités ; la mise à disposition gratuite d'un véhicule frigorifique, utilisé par le Secours populaire de Villard-Bonnot et par l'Association d'Éducation Populaire du Haut-Grésivaudan au Touvét pour collecter les invendus alimentaires auprès des commerces et les redistribuer dans le respect de la chaîne du froid.

Enfin, pour répondre à son ambition de « Culture pour tous », la communauté de communes propose la gratuité des spectacles donnés à l'espace Aragon (dans la limite de 5 places par spectacle), pour les bénéficiaires orientés par le Secours Populaire de l'Isère, le Centre médico-social départemental et le Planning Familial isérois (Planning familial 38).



DES BESOINS QUI RESTENT IMPORTANTS

Dans un contexte de hausse de la précarité alimentaire, il est essentiel de rappeler que les associations sont en quête permanente de bénévoles afin d'assurer les collectes, les distributions, l'accompagnement des bénéficiaires et l'approvisionnement en produits de première nécessité, d'hygiène et de produits pour enfants (couches, lait infantile). N'hésitez pas à vous rapprocher d'elles ; toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !



PONT DE BRIGNOUD

ÇA AVANCE !

Un chantier de taille mais aussi un événement porté par le Département de l'Isère ! Le 26 août, la structure du futur pont de Brignoud a été mise en place au-dessus de l'Isère. Une prouesse technique et une étape fondamentale, qui nous conduira tout droit vers une ouverture définitive en décembre prochain.

La structure métallique du nouveau pont a été entièrement réalisée sur la rive droite de l'Isère à côté du pont actuel, pour être placée au-dessus de la rivière, puis pivotée de manière à être positionnée dans son axe. De type Bow-string, cette charpente de 120 m de long et 20 m de large, et d'environ 2000 tonnes, a ainsi été posée sur ses appuis définitifs, à l'aide de trois engins porteurs et de la constitution d'une plateforme dans le cours d'eau. À la suite de cette phase bien spécifique s'enchaîneront la pose des prédalles, la réalisation du tablier en béton, la pose de l'éanchéité et des superstructures (dispositif de retenue, garde-corps, trottoir, caniveaux), du réseau d'assainissement, ainsi que les raccordements routiers. L'aménagement à quatre voies et sa structure permettront de supporter l'ensemble des véhicules, des poids lourds aux véhicules de transport en commun, en passant par les transports exceptionnels.

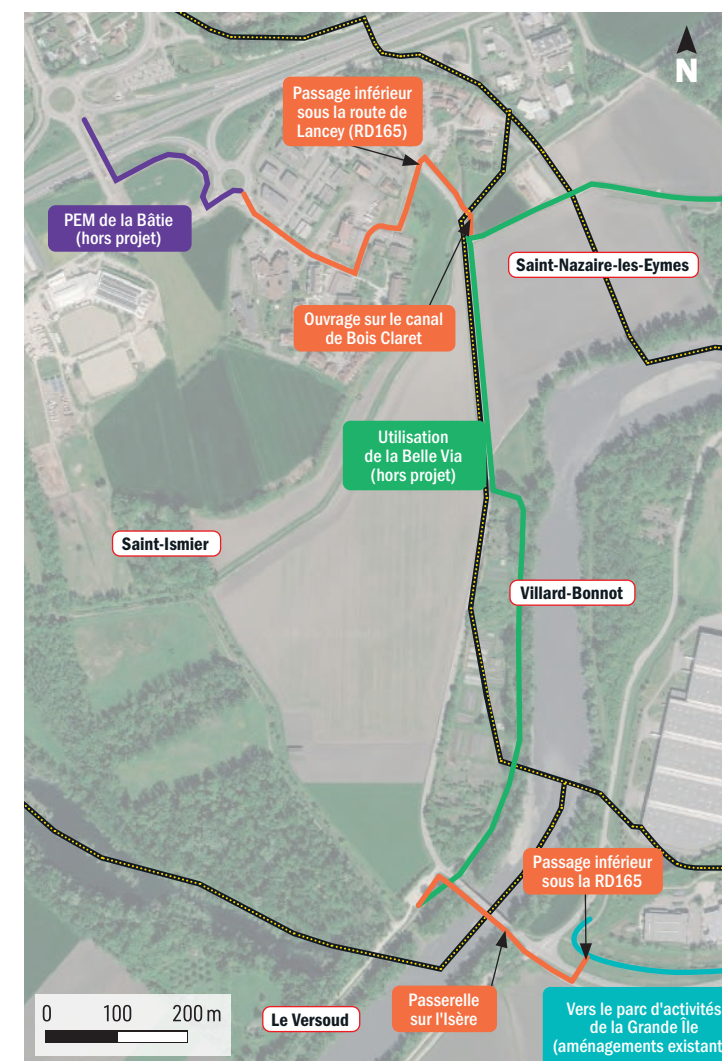
Une fois ce nouveau pont ouvert, une passerelle dédiée aux modes actifs sera construite sur les appuis du pont actuel, pour une ouverture prévue fin 2027. Un séquençage qui permettra d'éviter toute coupure de circulation.



Coût global du projet

27 M€

(dont 3 M€ pour la passerelle modes doux), entièrement financé par le Département.



MOBILITÉ

LIAISON INTER-RIVES

Le SMMAG* souhaite améliorer l'offre de mobilité par la création d'une liaison cyclable inter-rives entre la Bâtie (Saint-Ismier) et la zone d'activité du Versoud. Ce projet vise à améliorer l'accessibilité des pôles structurants depuis chaque rive, entre ces deux communes, et ainsi relier le PEM de La Bâtie, la zone d'activité « La Grande Île » et la voie verte régionale Belle Via, en franchissant l'A41 et l'Isère. Aujourd'hui, le règlement du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Ismier ne permet pas sa réalisation, une mise en compatibilité est donc nécessaire et c'est l'objet de cette enquête publique.

Vous pouvez déposer vos contributions jusqu'au 14 octobre, en mairie de Saint-Ismier, du Versoud, au siège de la communauté de communes ou en ligne



www.registre-numerique.fr/liaison-cyclable-la-batie-le-versoud



POUR DES BÂTIMENTS INTERCOMMUNAUX EXEMPLAIRES



Si Le Grésivaudan accompagne les particuliers pour rénover énergétiquement leurs logements, la communauté de communes est elle aussi engagée dans un vaste programme de rénovation de ses bâtiments et équipements.

bâtiments de + de 1 000 m². Pour l'intercommunalité, 21 bâtiments sont concernés : piscines, Ehpad, Atelier Numérique, Village Vacances Les Ramayes, gymnases, espace Aragon... ; et ces 21 bâtiments représentent 71 % de la consommation énergétique globale de la communauté de communes !

Sa feuille de route : le Décret tertiaire, découlant de la loi ÉLAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) qui impose une réduction de la consommation énergétique du parc tertiaire français. Sont visés les propriétaires et gestionnaires de

AVANT TRAVAUX

172,2 kWh/m²
Consommation totale de référence pour l'ensemble des bâtiments avant mesures rectificatives et travaux

APRÈS TRAVAUX

138 kWh/m²
Consommation 2025

L'ambition est grande : réduire de 60 % d'ici 2050 la consommation de l'ensemble de ces structures. Si dans la méthode, des seuils par décennie sont institués (moins 40 % d'ici 2030 et moins 50 % d'ici 2040), Le Grésivaudan, à chaque chantier de rénovation thermique, a fait le choix de mener les travaux de façon globale, de manière à atteindre au plus tôt le palier final. Après une phase de diagnostic lancée en 2023, des travaux ont pu commencer. À ce jour, sur les 21 bâtiments identifiés, 10 atteignent d'ores et déjà les objectifs fixés pour la décennie 2030 et les chiffres sont satisfaisants : Le Grésivaudan a réduit de près de 20 % la consommation de son parc immobilier concerné par le Décret tertiaire. Les travaux et les efforts se poursuivent, le chantier de l'Ehpad Belle Vallée et celui des Ramayes qui seront terminés courant 2027, permettront d'améliorer encore davantage ces chiffres et le confort de leurs usagers.



CONTRÔLE DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

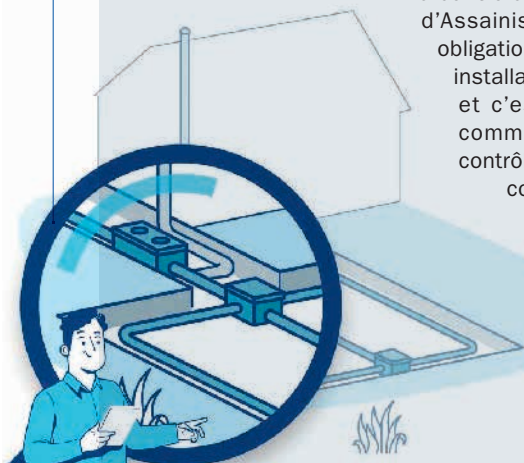
Si votre habitation est équipée d'un système d'assainissement non collectif, vous pouvez être concerné par la campagne de contrôle effectuée par Le Grésivaudan.

Le contrôle du bon fonctionnement des ouvrages d'Assainissement Non Collectif (ANC) est une obligation réglementaire qui concerne toutes les installations neuves, réhabilitées ou existantes et c'est la mission de la communauté de communes. Si vous êtes concerné par le contrôle périodique, vous serez prévenu par un courrier vous proposant un rendez-vous.

En cas d'indisponibilité, vous devez prendre contact avec le service ou le prestataire pour décaler le contrôle.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Durant leurs visites, les techniciens de la communauté de communes ou des délégataires contrôlent l'état et l'accessibilité des ouvrages, l'écoulement des effluents et leur entretien après ouvrages. Ils prodiguent également des conseils pour le bon entretien des systèmes ; le tout pour que les installations fonctionnent le plus longtemps possible. À la suite du contrôle, un rapport sur le diagnostic de l'installation avec un schéma des dispositifs d'épuration des eaux usées domestiques est établi. L'utilisateur se voit remettre un guide d'entretien et la liste des travaux à effectuer si nécessaire. Le tout est facturé 209 € TTC. À noter, ce rapport datant de moins de 3 ans doit être obligatoirement annexé à l'acte de vente en cas de transaction immobilière et donc pris en charge par le vendeur.



LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

Sécuriser l'alimentation en eau potable, améliorer le traitement des eaux usées, préserver la ressource en eau ainsi que l'environnement, autant d'objectifs que poursuit la communauté de communes via de nombreux chantiers.

À VILLARD-BONNOT

Le Grésivaudan profite des travaux d'enfouissement des réseaux secs, réalisés par GreenAlp et de voirie, réalisés par la commune, pour renforcer le réseau d'eau potable et pour réaliser une opération de mise en séparatif des eaux usées et pluviales. Le chantier a débuté mi-juin et devrait se terminer au premier trimestre 2027.

Coût de l'opération pour la communauté de communes : 159 101 € HT pour le renforcement du réseau et 192 935 € HT pour la mise en séparatif.

Le Grésivaudan peut compter sur une subvention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 50 % pour les travaux de mise en séparatif.



À SAINTE-MARIE-DU-MONT

Il s'agit de sécuriser l'alimentation en eau potable. En période de fortes chaleurs, la commune fait face à des difficultés d'approvisionnement et la communauté de communes est contrainte de faire appel à des camions-citernes afin d'alimenter le réservoir des Prés (encadré ci-dessous). Au printemps, les travaux ont donc débuté afin de mailler le réseau depuis d'autres ressources présentes sur les hauteurs, vers le réservoir des Prés. La première phase, qui devrait se terminer en fin d'année, consiste à construire une station de pompage (montant de l'opération : 1 050 000 € HT avec une subvention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse de 691 223 € HT). La phase 2, quant à elle, consistera à acheminer la source jusqu'à cette station ce qui permettra d'alimenter le réservoir. Les études sont en cours et la mise en service devrait être effective fin 2028.

TRAITER LES EAUX USÉES À HURTIÈRES

Ici, Le Grésivaudan construit une station de traitement des eaux usées, en remplacement de celle déclarée non conforme en 2023. Dimensionnée pour 220 équivalents habitants, le nouvel équipement répondra ainsi aux besoins de la commune. Côté technique, la filière retenue est un filtre planté de roseaux à écoulement vertical composé de deux étages de traitement, représentant environ 550 m² de filtres. Ce procédé est particulièrement adapté aux petites communes rurales et aux variations de débit. Les travaux ont débuté mi-mai, pour une mise en service dans l'automne.

Coût global de l'opération : 520 000 € HT

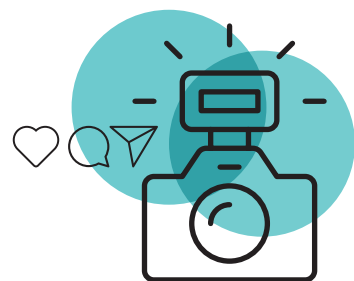


📉 SÉCHERESSE

Depuis le mois de juin, plusieurs arrêtés préfectoraux sécheresse allant du niveau 1 au niveau 4 ont été pris pour notre territoire. Certains réservoirs ont vu leur niveau baisser drastiquement et pour continuer à garantir l'approvisionnement en eau potable de certains usagers, Le Grésivaudan a dû procéder à des remplissages par camion-citerne : réservoir des Prés à Sainte-Marie-du-Mont, la Bourlière sur la commune du Haut-Bréda, les réservoirs du Replat et du Bergin à Crêts en Belledonne et celui du Crêt à Saint-Maximin. Avant l'envoi du camion sur zone,

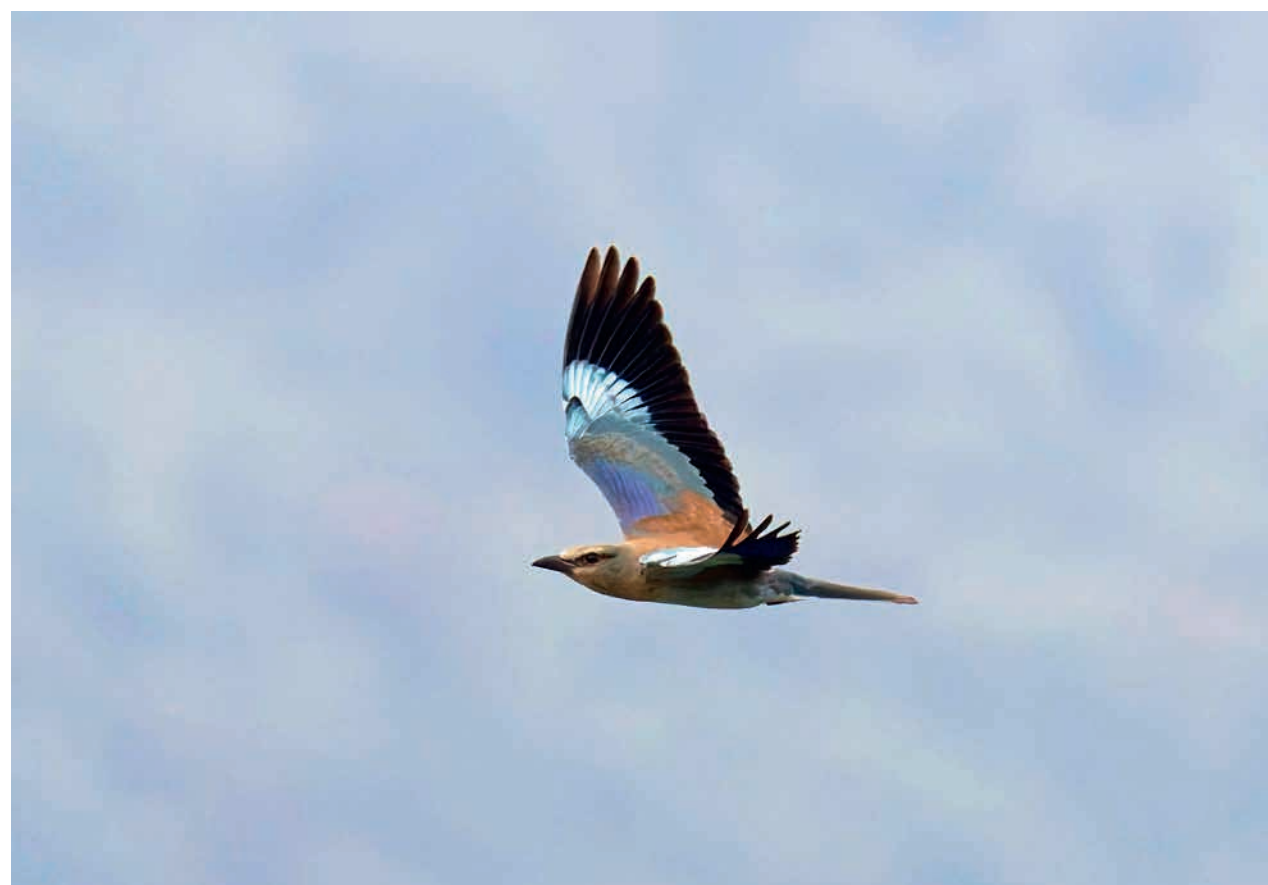
la communauté de communes procède à des analyses de débit et de recherche de fuite. Pour chaque remplissage, une désinfection de l'eau est réalisée et une déclaration est faite auprès de l'Agence Régionale de Santé. Par ailleurs, Le Grésivaudan a mis en œuvre depuis plusieurs années un programme de travaux de maillage des réseaux conséquent. À Saint-Maximin, les travaux ont débuté, tout comme à Sainte-Marie-du-Mont. Pour les autres sites fragiles, des études et des estimations sont en cours.





actu en images

♥ PHILIPPE CHARRETON
📅 Juillet 2026 - Sunset



♥ FRANÇOISE LEDRU
📅 Août 2026 - Rollier d'Europe dans le ciel de Sainte-Marie d'Alloix

♥ DOMINIQUE CAILLET
📅 Juillet 2026 - Soleil



CET ESPACE C'EST LE VÔTRE !

Vos photos font l'actu du territoire ;
n'hésitez pas à nous les faire parvenir.
Merci à nos contributeurs !

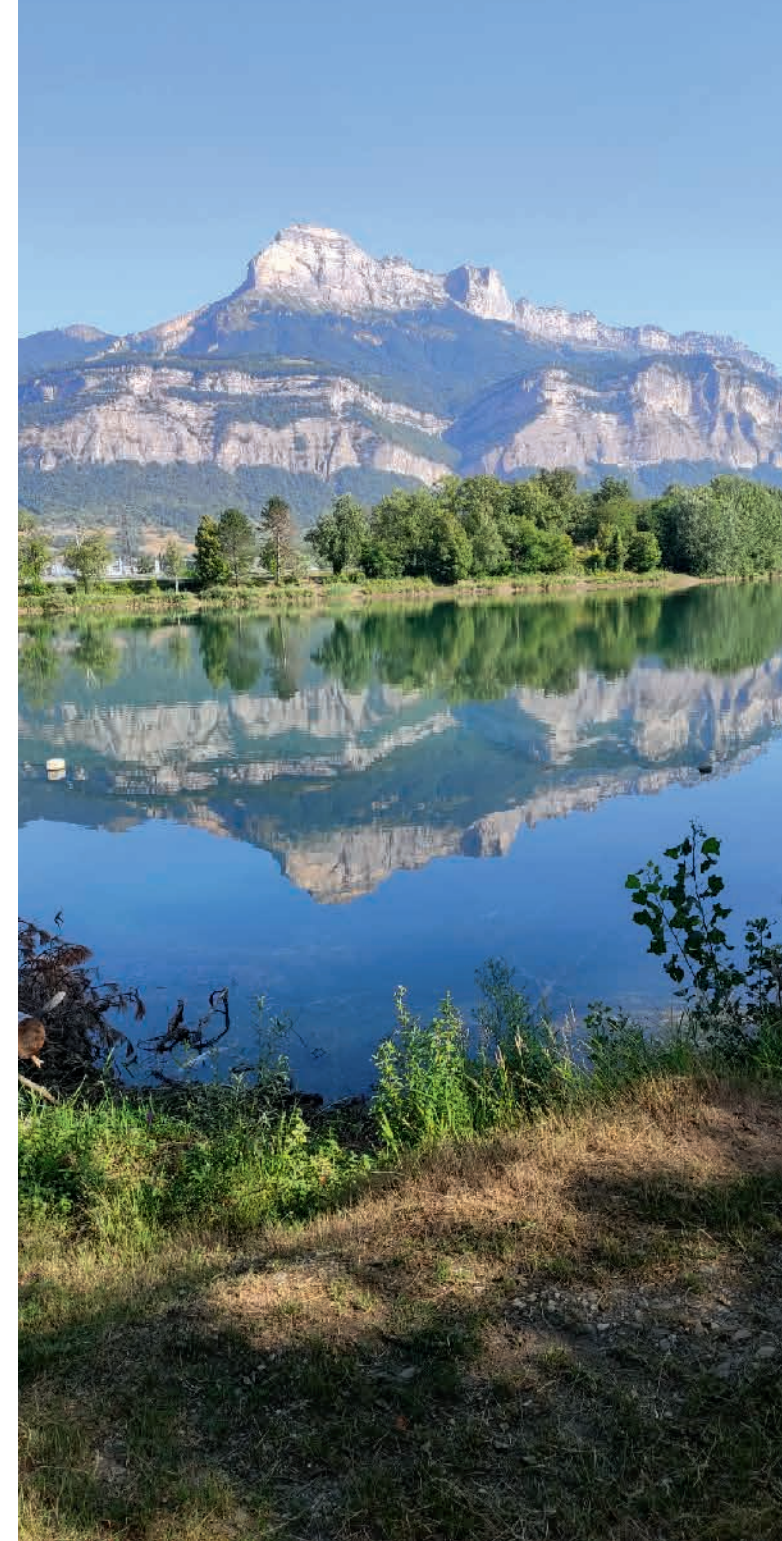


communication@le-gresivaudan.fr

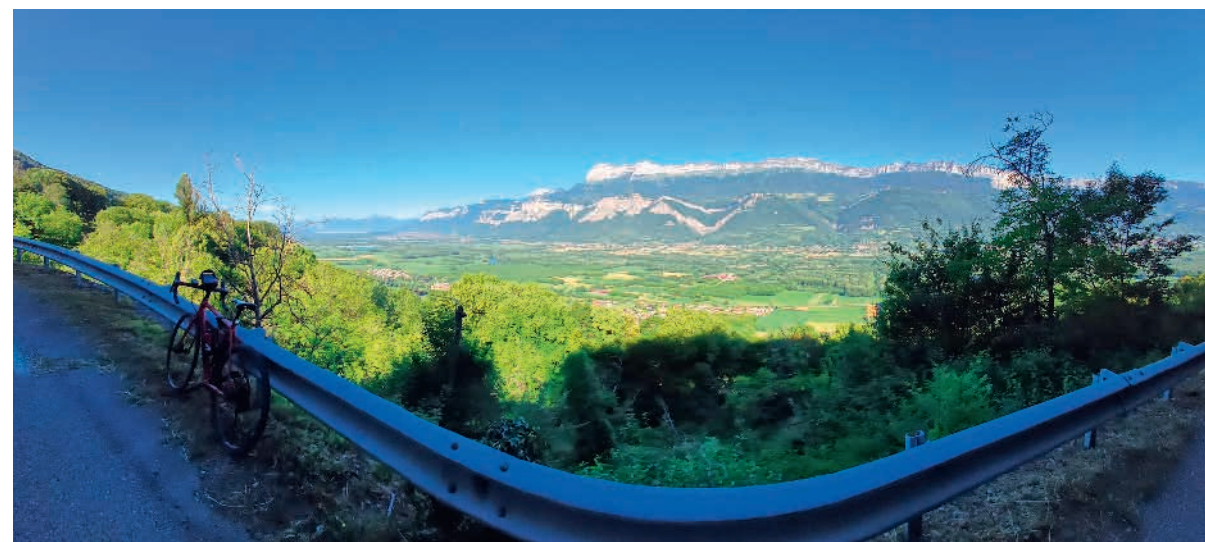
Règlement sur  www.le-gresivaudan.fr/glinfo

Vos photos peuvent également
être publiées sur

 [Instagram@legresivaudan](https://www.instagram.com/legresivaudan)



♥ JACQUES FOURNA
📅 Août 2026 - Reflets...



♥ MICHEL MORENAS
📅 Septembre 2026
À bicyclette... à Theys

BIENTÔT, LE MOIS DE LA RÉNO

Vous avez subi la chaleur de l'été dans votre logement et vous redoutez l'arrivée de l'hiver? Vous souhaitez améliorer votre confort thermique et faire des économies d'énergie? Que vous soyez au stade de la réflexion ou avec des projets déjà commencés, la communauté de communes Le Grésivaudan vous donne rendez-vous en novembre pour le mois de la rénovation énergétique.

Sur différentes communes du territoire, rencontrez des experts et des professionnels de la rénovation qui vous aideront dans la concrétisation de votre projet. Ils vous conseilleront sur les travaux stratégiques à réaliser, les étapes à suivre pour mener à bien votre projet, les matériaux à privilégier, les coûts à prévoir et les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.

Le Grésivaudan affirme par ce rendez-vous annuel son engagement en faveur de la transition énergétique, porté déjà depuis plusieurs années. La communauté de communes garde de fortes ambitions dans l'accompagnement des particuliers pour la rénovation. Elle propose aux habitants un accompagnement personnalisé et des aides financières, avec une attention particulière pour les ménages aux revenus modestes, et ce, tout au long de l'année.

Pour en savoir plus et vous faire aider dans votre projet et vos démarches, n'hésitez pas à composer le 0801 902 138 (appel gratuit).



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

0801 902 138 Appel gratuit

www.le-gresivaudan.fr/mois-renovation



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Plusieurs animations sont programmées : des ateliers pratiques pour réduire vos consommations d'énergie, des propriétaires qui ont franchi le pas des travaux de rénovation vous ouvriront la porte de leur maison ; une belle occasion de juger sur pièce et d'échanger en direct... Ce sera aussi l'occasion de prendre de la hauteur et de réfléchir sur nos comportements avec un ciné-débat à l'espace Aragon. À l'affiche, (IN)ACTION : le parcours d'un couple qui embarque 3 membres de sa famille pour tenter d'expliquer les freins à l'action climatique et trouver des solutions pour les surmonter. Ce film joyeux et positif, lauréat du festival Deauville Green Award, sera poursuivi par un débat avec différents intervenants.

Le programme complet est à retrouver

sur www.le-gresivaudan.fr/mois-renovation

**+ de 15
temps forts
en novembre**

PRIME AIR BOIS

TOUT FEU TOUT FLAMME DEPUIS 10 ANS !

10 ans que Le Grésivaudan, en partenariat avec l'ADEME, vous accompagne pour sauter le pas et passer à un appareil de chauffage bois ou granulés plus performant et moins polluant. Car les chiffres parlent plus que les mots, 10 ans de Prime Air Bois, ce sont :

+ de 3 000
appareils de chauffage
bois remplacés



4 244 690 €
de primes versées par
Le Grésivaudan

≈ 100 t
de particules fines en
suspension dans l'air
(PM2,5) évitées sur l'année,
soit l'équivalent de
10 millions de voitures
parcourant 10 000 km/an.



Via la Prime Air Bois, l'objectif est également de diffuser les bonnes pratiques auprès des particuliers : **+ de 60 animations et temps forts** (conférences, ateliers, sensibilisation...) **qui ont touché + de 1 500 personnes**. Ce dispositif existe également sur les territoires de Grenoble Alpes Métropole et du Pays Voironnais, pour un pilotage et une collaboration inter-territoires ; de quoi faire feu de tout bois dans la lutte pour l'amélioration de la qualité de l'air.

DÉCHETS

TRI DES DÉCHETS : 2 ERREURS À ÉVITER !

On veut bien faire... mais parfois, un petit geste peut envoyer nos déchets dans la mauvaise direction, mais aussi causer des dégâts ! Zoom sur deux erreurs de tri très fréquentes et sur les bonnes pratiques à mettre en place pour ne plus les répéter.



ERREUR N°1

LES EMBALLAGES C'EST EN VRAC, PAS EN SAC

Vous remplissez un sac plastique avec vos emballages et hop, vous jetez le sac entier dans le bac de tri ? Mauvaise idée ! Les emballages recyclables doivent être collectés en vrac afin d'être pris en charge comme il faut au centre de tri.

Le petit + : ne remplissez pas trop votre sac de pré-collecte, cela facilitera le dépôt dans le bac de tri. Besoin d'un sac de pré-collecte ? N'hésitez pas à vous rendre au service déchets du Grésivaudan (Le Versoud, l'Annexe à Pontcharra et au siège de la communauté de communes à Crolles).



ERREUR N°2

L'APPAREIL ÉLECTRONIQUE À LA POUBELLE

Jouets électroniques, télécommandes, brosses à dents électriques... Où jeter tout ça après leur dernier souffle ? Nous sommes encore trop nombreux à les jeter dans le bac jaune ou dans celui des ordures ménagères. Un préalable : on enlève les piles et les batteries car celles-ci peuvent exploser, déclencher un incendie au centre de tri et blesser les opérateurs. Si on veut vraiment s'en débarrasser, direction la déchetterie où un bac dédié aux appareils électroniques est à votre disposition.

Le petit + : votre objet est peut-être juste endommagé ; n'hésitez pas à pousser la porte d'un des repairs café du territoire ; réparer c'est mieux que jeter !

FEUX DE FORÊTS : QUI FAIT QUOI ?



Après un été marqué par une chaleur inédite, une sécheresse prolongée et des incendies d'une ampleur sans précédent sur le territoire national, la gestion du risque de feux de forêts est au cœur de nombreuses préoccupations et nous concerne tous. Pour prévenir ce risque et limiter son impact, plusieurs acteurs sont mobilisés à travers différentes actions et des réglementations complémentaires. **À noter :** la forêt recouvre plus de la moitié de notre territoire.

QUOI = Réglementation - prévention

QUI = Acteurs

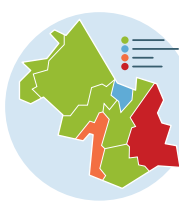
COMMENT ET POURQUOI = Objectifs / mise en œuvre

LE PLAN DÉPARTEMENTAL DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE



● Préfecture

- Prise en compte du risque incendie dans l'aménagement global du territoire afin de réduire les conséquences sur les personnes, les biens, les activités et les milieux naturels.



CARTE QUOTIDIENNE DU NIVEAU D'ALÉA ET RÉGLEMENTATION ASSOCIÉE ET ARRÊTÉS

● Préfecture, communes et SDIS38 (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

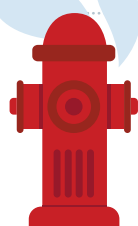
- Arrêtés publiés chaque année pour une édition quotidienne du 15 juin au 30 septembre de la carte des risques et interdiction et restriction d'activité, d'accès ou d'usage de l'eau au regard du niveau d'alerte.

+ d'infos sur www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Foret/Prevention-contre-les-incendies-de-forets

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

● Communes (la compétence n'a pas été transférée à la communauté de communes pour le moment).

- Pour veiller à l'alimentation en eau des moyens de lutte contre les incendies et la maintenance des points d'eau incendie.



LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

- Propriétaires, contrôle par les communes en application du Code forestier
- Le débroussaillage doit être effectué sur une profondeur de 50 mètres autour des habitations, constructions, ou autres installations de toute nature. Débroussailler, c'est créer une ceinture de sécurité en cas de feu de forêt.

L'INFO EN +

L'accès à la forêt tant pour les exploitants que pour les secours en cas d'incendie est également un enjeu majeur. C'est la raison pour laquelle Le Grésivaudan s'est lancé dans l'amélioration de la desserte forestière du massif de Bramefarine en Belledonne (15 km, des travaux qui devraient se terminer fin 2027, pour un montant total de 550 000 € avec le soutien de l'Europe via le FEADER, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Isère).



FACTURATION ÉLECTRONIQUE : LES ENTREPRISES ENTRENT DANS UNE NOUVELLE ÈRE

La facturation électronique devient progressivement la norme pour les entreprises françaises. Depuis le 1^{er} septembre 2026, toutes les entreprises assujetties à la TVA doivent être en capacité de recevoir des factures électroniques. Les grandes entreprises et celles de taille intermédiaire sont également tenues de les émettre sous ce format. Les TPE et PME, quant à elles, ont jusqu'au 1^{er} septembre 2027 pour se conformer à cette nouvelle règle. Au-delà d'une obligation réglementaire, cette réforme constitue une évolution importante des pratiques des entreprises. La facturation électronique doit permettre de simplifier et accélérer le traitement des factures, de limiter les erreurs et les pertes de documents, mais aussi d'améliorer le suivi des paiements et, à terme, la gestion de la trésorerie.

VERS LA FIN DU CHÈQUE ?

Moins de délais, plus de fiabilité et des coûts réduits : c'est ce qui guide le choix de la Direction Générale des Finances publiques (DGFIP) de réduire significativement les paiements par chèque. Une baisse naturelle de l'utilisation du chèque par les usagers est l'opportunité pour la DGFIP d'accompagner la fin d'utilisation de ce moyen de paiement d'ici 2027. Entrée piscines, factures multiaccueils, eau, assainissement, pour tous les services et prestations à régler auprès de la communauté de communes, tous les autres modes de paiement traditionnels sont en vigueur !

POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET LOCALE



C'est ce que vous proposent les 9 territoires engagés dans le Projet Alimentaire Inter-Territorial dont fait partie la communauté de communes Le Grésivaudan, dans le cadre du Mois de la transition alimentaire.

Jusqu'au 25 octobre, venez participer à de nombreux événements : ateliers cuisine, conférences, animations, marchés fermiers et venez découvrir des initiatives et acteurs engagés pour une consommation durable et respectueuse des territoires, producteurs et consommateurs.

Cette année, coup de projecteur sur l'élevage local et notre consommation de viande : en manger moins mais mieux. Ce sera également l'occasion de découvrir ou de redécouvrir des aliments qui sont parfois oubliés mais qui ont pourtant des vertus indéniables, tant nutritives qu'écologiques : légumineuses, légumes moches... Cette édition vous permettra de vous interroger et de réfléchir à l'impact de notre alimentation, que ce soit pour la planète mais aussi socialement, via la projection de films documentaires suivis de débats. Enfin, ce sera l'occasion de partir à la rencontre des producteurs locaux, de mieux connaître leur quotidien, d'en savoir plus sur leur savoir-faire et sur tous les produits qu'ils proposent, à quelques encablures de chez vous ; de quoi vous inspirer pour vos prochains menus !



RÉPARER AU LIEU DE JETER !

Du 16 au 18 octobre, les Journées nationales de la réparation invitent chacun à changer ses habitudes : avant de jeter un objet qui ne fonctionne plus, pourquoi ne pas essayer de le réparer ?

À cette occasion, Le Grésivaudan propose de nombreux temps forts sur le territoire pour apprendre, échanger et donner une seconde vie à nos objets : repair café éphémères sur différentes communes, conseils pratiques, rencontres avec des réparateurs... Une belle occasion de découvrir des solutions simples et locales pour prolonger la durée de vie de nos équipements.

Programme complet sur www.le-gresivaudan.fr/jnr



L'INFO EN +

Réparer, c'est réduire nos déchets, préserver les ressources et éviter de remplacer trop vite ce qui peut encore servir. Ces bons réflexes, il faut les prendre tôt, c'est pourquoi Le Grésivaudan a mis sur pied un projet de Repair Maker à destination des jeunes fréquentant l'accueil jeunesse à Revel. Les ados ont dans un premier temps été sensibilisés à l'impact du numérique et des déchets électroniques, puis ils ont pu suivre un atelier fresque numérique ainsi qu'une session de réparation, en collaboration avec le repair café à Crolles. Le projet se poursuivra durant les vacances d'automne.



HOMMAGE AUX MINEURS & AUX TAILLANDIERS

La croix du Léat est une ancienne croix sommitale qui marquait depuis des siècles le point culminant du même nom en Belledonne. Réalisée à l'origine en bois, elle a traversé le temps mais a progressivement subi les intempéries et les aléas des conditions climatiques. Très endommagée, elle ne pouvait plus servir de repère aux nombreux randonneurs qui empruntent chaque année le sentier du Léat.

En 2024, l'association des Amis des Forges et Moulins en Action au Pays d'Allevard (AFMAPA), soucieuse de préserver ce symbole, a décidé de lancer un appel à projet afin de concevoir une nouvelle croix. Le choix s'est porté sur une création inspirée par l'esprit du Salon de l'Outil Déchaîné qui anime tous les deux ans les Forges et Moulins, Musée de Pinsot Le Haut-Bréda en mettant à l'honneur la sauvegarde d'outils anciens et le travail ancestral du fer. La réalisation de l'ouvrage a été confiée à Cédric Roche, un fidèle sculpteur du salon. Aidé de deux bénévoles de l'AFMAPA, Louis Roche et Patrick Susini, il a su produire une œuvre alliant modernité et tradition, qui rend hommage aux mineurs et aux taillandiers qui font partie intégrante de l'histoire du Pays d'Allevard. Après plusieurs mois de travail, la nouvelle croix trône aujourd'hui à sa place d'origine. Alors, randonneurs, arrivés au sommet de votre périple, attardez-vous un instant, l'histoire du territoire vous observe !

UN AUTOMNE RICHE EN ANIMATIONS À La Galerie

La Galerie - Musée d'Allevard-les-Bains vous a concocté un programme riche et varié qui occupera vos journées automnales.

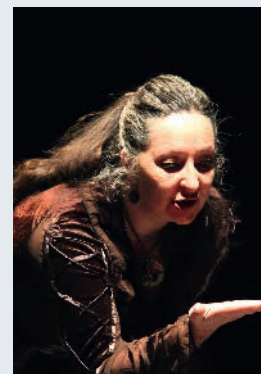
> **Vacances
d'automne**

**DU SUR-MESURE
POUR LES ENFANTS**

Le musée propose deux temps forts sur le thème de l'eau, qui raviront les bambins pendant les vacances d'automne.

Le 21 octobre, c'est une histoire contée par **Cécile Lacroix** qui sera proposée.

Le 28 octobre, plongez dans un voyage immersif où l'eau révèle ses métamorphoses. Les tout-



petits explorent ses secrets par les sens, puis inventent au fil d'un atelier créatif une poésie originale, douce et ludique, qui fait de chaque transformation une découverte enchantée.

Programmation complète et informations sur musees.le-gresivaudan.fr

L'HYDROÉLECTRICITÉ À L'HONNEUR > 7 au 9 octobre

Le musée innove et participe pour la première fois à la Fête de la science, événement national incontournable de la rentrée, durant lequel des milliers de scientifiques, enseignants, personnels de la recherche, médiateurs, bibliothécaires partagent avec les publics leurs connaissances et leur enthousiasme pour les sciences, les techniques et les innovations. Pour l'occasion, du 7 au 9 octobre, La Galerie mettra à l'honneur l'hydroélectricité, son histoire et son fonctionnement. Au programme : atelier pour les enfants, conférence sur les pionniers de la houille blanche et visite guidée de l'exposition temporaire Électrique !



LAISSEZ ENTRER L'ART !

Lancée en 2024, l'artothèque du Grésivaudan s'étoffe d'année en année. Découvrez les nouveautés de cette saison qui vous inciteront à laisser entrer l'art dans votre maison.

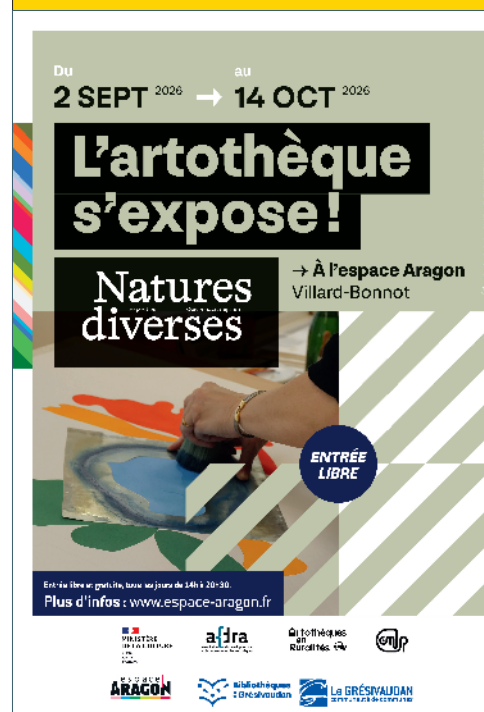


Hélène Delprat - La Nature des choses / De rerum naturæ, 2025
Étape de travail à ARTE - Maeght

Natures Diverses

L'EXPOSITION DE LA RENTRÉE
à découvrir jusqu'au 14 octobre à l'espace Aragon

Déambulez au gré des 12 estampes données par le CNAP, à l'artothèque du Grésivaudan, dans le cadre du programme « artothèques en ruralités », initié par le ministère de la Culture en 2025. Ces œuvres se distinguent par leurs approches plurielles du vivant, sur les plans sensibles, symboliques, écologiques ou poétiques. Entre abstraction et figuration, elles déplacent le regard : la nature n'y est ni une toile de fond ni une ressource à exploiter, mais un réseau de relations et d'énergies en constante évolution. Elles évoquent les bouleversements écologiques actuels et les phénomènes de métamorphose qui en découlent, nous incitant à repenser notre manière « d'habiter au monde ». La scénographie de l'exposition met en valeur les techniques utilisées : sérigraphie, lithographie, pochoir... D'un côté de la cloison, les œuvres, et au dos, les photos d'une étape de fabrication.



L'artothèque s'expose !

EXPOSITION

**Du 2 novembre 2026
au 30 janvier 2027
à la médiathèque
Saint-Exupéry**

Vous avez peut-être déjà pu admirer les œuvres de l'artothèque du Grésivaudan à l'espace Aragon ou dans les médiathèques intercommunales à Crolles ou à Pontcharra. Dès cette fin d'année, elles commencent à s'inviter sur le territoire et c'est la médiathèque Saint-Exupéry de Montbonnot-Saint-Martin qui ouvrira le bal et accueillera une exposition.



BON À SAVOIR

Pour faciliter l'emprunt des œuvres de l'artothèque dans tout le réseau des bibliothèques du territoire, Le Grésivaudan va se doter d'une structure mobile.

Composée de plusieurs modules séparables ou combinables, elle permet de mettre plus facilement à disposition du public les œuvres de l'artothèque et améliore leur visibilité ; vous pourrez ainsi mieux les admirer avant de vous décider à les emprunter.

Elles sont également visibles en ligne, sur bibliotheques.le-gresivaudan.fr

EN PRATIQUE

Pour pouvoir accueillir chez vous l'une des œuvres de l'artothèque du Grésivaudan, il vous suffit d'être abonné au réseau des bibliothèques. Pour chaque emprunt, une attestation d'assurance habitation et responsabilité civile vous sera demandée.

[espace]
ARAGON26
27

○ CINÉMA
△ SPECTACLE VIVANT
◇ EXPOSITIONS



ESPACE ARAGON LA SAISON EST LANCÉE !

⬇️ BON À SAVOIR

Si vous êtes adhérent dans l'une des salles de spectacle du Grésivaudan (l'espace Aragon à Villard-Bonnot, le Coléo à Pontcharra, la Pléiade à Allevard, l'espace Agora à Saint-Ismier, le centre culturel Jeannine Creissel à Saint-Martin d'Uriage) vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels dans toutes les autres salles du territoire !

+ d'infos dans la salle de votre choix !



Au cœur de cette saison 2026-2027 : le dialogue. Dialogue entre les disciplines artistiques, entre les artistes et les publics, entre les regards et les sensibilités. Une invitation à explorer ensemble de nouveaux territoires d'émotion, de réflexion et d'imaginaire.

Avec le cycle « *Une soirée, un artiste* », le public est invité à vivre une immersion sensible dans l'univers d'un créateur ou d'une créatrice, à travers un portrait en mouvement, à la fois intime, documentaire et vivant.

À l'occasion des 200 ans de la photographie, l'espace Aragon proposera une programmation dédiée à l'image, avec une soirée consacrée à Vivian Maier, l'exposition « *Il soffio del tempo* » de Jean- Pierre Angei, ainsi que l'exposition-crédation « *À chaque instant l'éternité* » de Tomas Bozzato, Delphine Robin et le duo Archères, mêlant photographies, textes, créations sonores et œuvres plastiques.

Le jeune public pourra également découvrir « *La Chambre claire* » de la Compagnie Neuve, un spectacle immersif conçu dans un sténopé grandeur nature. Le dialogue entre les disciplines se poursuivra également avec le festival de jeux vidéo PIXEL, qui s'étend désormais à l'ensemble du territoire grâce à l'implication du réseau de lecture publique dans sa programmation.

Retrouvez le programme complet sur www.espace-aragon.fr

LA CULTURE HORS LES MURS AVEC ((échos))

Parce que notre territoire est riche de sa diversité géographique et humaine, la communauté de communes a choisi cette année encore de porter une saison culturelle entièrement hors les murs, au plus près des habitants.

À travers une programmation exigeante et ouverte, mêlant danse, musique, théâtre, cirque et autres formes artistiques, Échos investit cette année dix-sept communes du Grésivaudan avec une programmation qui s'étale de septembre 2026 à juin 2027. Cette démarche traduit la volonté du Grésivaudan de réduire les inégalités d'accès à l'offre culturelle, de faire vivre la création dans tous les espaces du territoire et de favoriser les rencontres entre les artistes, les œuvres et les citoyens.

Programmation à retrouver sur www.espace-aragon.fr

UNE BILLETTERIE SOLIDAIRE

Échos s'associe à « *2kg de culture* », association iséroise, qui aide les plus démunis en récoltant des denrées alimentaires lors d'événements culturels ! Les spectacles sont à prix libre et vos contributions sont encouragées selon vos moyens. Achetez dès maintenant ou le jour du spectacle 2kg (ou plus) de légumes sur 2kgdeculture.com et les légumes seront livrés au Secours Populaire du Grésivaudan, qui assurera leur distribution.

À NOTER : votre contribution à l'association « *2kg de culture* » n'a pas valeur de réservation, alors par prudence, venez en avance !



JEUNE PUBLIC

EN ROUTE POUR LA 28^e ÉDITION DU FESTIVAL DU FILM POUR ENFANTS

Du 19 au 28 octobre, rendez-vous à l'espace Aragon à Villard-Bonnot et au Jeu de Paume de Vizille pour l'incontournable Festival du film pour enfants.



Au programme, une centaine de séances entre la programmation officielle autour du thème « *De la page à l'image* », les films d'actualité, le coin des tout-petits (films à partir de 3 ans), des avant-premières et des animations. Parmi celles-ci, seront proposées des rencontres avec des professionnels du cinéma, ateliers, analyses filmiques pour les petits, stands découverte du cinéma, ciné-lecture et plein d'autres surprises...

Le festival, c'est aussi « *Les Animés* », avec une sélection du meilleur de l'animation asiatique, riche de ses univers fantastiques et de ses histoires surprenantes.

NOUVEAUTÉ 2026

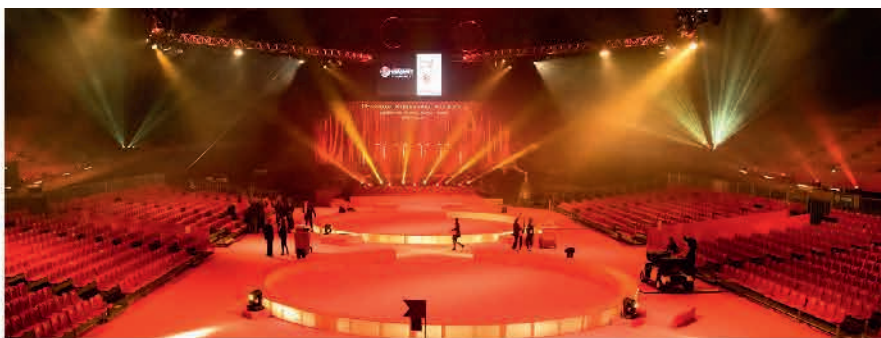
Des séances seront également proposées à l'espace culturel Saint-Benoît du Plateau des Petites Roches.

Retrouvez le programme complet sur festivaldufilmpourenfants.fr et www.espace-aragon.fr



GRAND PRIX DU FESTIVAL

11 enfants de 8 à 11 ans pourront participer au jury du festival en visionnant 8 films en compétitions afin de désigner le lauréat du Grand Prix. Pour participer : animation-espacearagon@le-gresivaudan.fr



24^{ème}
Festival
 INTERNATIONAL
 – du **Cirque** –
 AUVERGNE • RHÔNE-ALPES • ISÈRE

CRÉATEURS & PRODUCTEURS
Famille CHANAL
 DIRECTEUR ARTISTIQUE **Joseph Bouglione**

PRÉSIDENT DU JURY
Jean-Pierre FOUCAULT

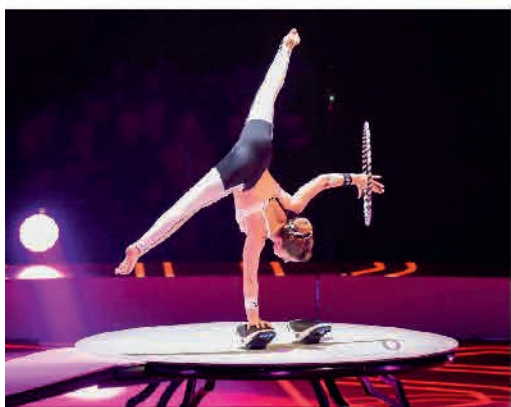
À GRENOBLE
 AU PALAIS DES SPORTS

19 NOV. AU **22** NOV. **2026**

INFOS & RÉSERVATIONS
 06 20 88 22 31
 contact@gcproductions.fr
 www.gcproductions.fr

f YouTube Instagram

GC PRODUCTIONS



En partenariat avec :

